



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : www.teille.fr

Agenda du mois

Janvier

- 24 - Portes ouvertes Ecole St Pierre
30 - AG Teillé Animation
31 - Permanence Vivre Teillé Autrement

Février

- 7 - AG de l'ARMAT
11 - Réunion publique PLU
16 - Découverte du Monde « Le Maroc »
16 - Formation Baby Sitters
21 - But When New Rancard
27 - L'Outil en main
Club des ainés—lire en page 3

Mars

- 14 - « Ginette, la reine des boulettes » Sté des Chasseurs

Assemblée Générale Teillé Animation le 30 janvier à 20h30 dans la petite salle

L'ARMAT vous invite à son assemblée générale annuelle, **samedi 7 février à 10h00 au Théâtre de Teillé**

Les personnes qui seraient intéressées pour participer aux activités de l'association soit dans les travaux de préservation et de mise en valeur du patrimoine matériel, mais également dans le domaine des recherches historiques sont cordialement invitées ainsi que tous les sympathisants.

Une petite rétrospective des activités de l'année en images vous sera présentée. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée.

TEILLÉ—Actualités

n° 844

Février 2015

Municipalité

ETAT CIVIL

Naissances: Le 5 décembre - Hemerick ROBIN
Le 16 décembre - Tiziano PECORARO

Décès : Le 15 janvier - Andrée GUERRIER Née Hervé - 92 ans - 67 Rue de la Vieille Rue

L'étude du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de Teillé est commencée.

Nous vous invitons à la REUNION PUBLIQUE
le mercredi 11 février 2015 à 19H
à la Salle Polyvalente de Teillé

Accompagnés du Bureau d'Etude A+B , nous vous présenterons le cadre et la réglementation du Plan Local d'Urbanisme. Nous vous attendons nombreux !

Cimetière : bien vouloir respecter les bacs déchets verts et déchets plastique

Dépôt des déchets verts, A compter du 1^{er} janvier 2015, le dépôt des déchets verts directement sur la plateforme de compostage de La Coutume à Mésanger ne sera plus possible. Vous devrez donc, les déposer à la déchèterie, dans les cases qui seront aménagées à cet effet.

A tous les apiculteurs,

Il est désormais institué deux périodes pour les déclarations de ruchers par l'apiculteur au GDS rue Pierre Adolphe Bobierre, La Géraudiére, 44939 Nantes :

- 1 - Une période obligatoire, dite "période d'hiver" allant du 1er novembre au 28 février.
- 2 - Une période facultative, dite "période après hiver" allant du 1er avril au 31 mai pour notifier d'éventuelles évolutions de cheptel en sortie d'hiver.

Vous avez donc jusqu'au 28 février pour déclarer vos ruches. Merci pour votre participation.
Emilie Schoelinck - Union des apiculteurs de Loire Atlantique - 1 bis, rue Fontaine des Baronnies 44100 Nantes - 02 40 71 95 20 - Site : www.unapla.org

Un groupe de travail s'est réuni en Décembre pour réfléchir sur la mise en place de **l'Outil en main** sur TEILLE.

Plusieurs associations existent sur le pays d'Ancenis : Riaillé, Ancenis, Varades...

Vous êtes retraité ou futur retraité, ayant exercé un métier de l'artisanat (artisan ou salarié), et envie de faire découvrir votre métier aux jeunes de 9 à 14 ans, cette nouvelle association peut vous intéresser.

Nous vous invitons à une réunion d'information qui aura lieu
le vendredi 27 Février 2015 à 20h00
a la salle polyvalente de TEILLE

- Présentation de l'outil en main par Mr LEHEBEL Alain, représentant de l'association **l'Outil en main** au niveau national.
- Présentation de l'outil en main par l'association de RIAILLE
- Débat

Le groupe de réflexion : Paul ROUSSEL, Joseph BRICARD, Michel GAUTIER, Claude LERAY, Bertrand BONNET, André GUIHARD, Jérôme SQUELARD, Christophe LEBRETON

Chaque bulletin municipal rappellera les soldats décédés un siècle auparavant en apportant quelques informations pour mieux les situer dans la vie Teilléenne. Toute personne ayant ou recherchant des renseignements sur ceux-ci peut contacter l'ARMAT.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Janvier 1915** nous avons à déplorer les décès de :

Le 06 – Julien LECOMTE (27 ans) né le 11 juin 1887 au village de la Gapailleure, décédé à Compiègne (Oise) de maladie contractée au service.

Le 18 – Jean VIE (42 ans) né le 19 novembre 1872 au village des Linières, résidant à Joué sur Erdre, décédé à Paris 14^{ème} de maladie contractée au service

Municipalité suite

Inscription
à l'école

Ecole Jacques DEMY : INSCRIPTIONS année 2015/2016

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques Demy, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre : les mardi, jeudi et vendredi après la classe ou le lundi toute la journée. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par email : ecolejacquesdemy@wanadoo.fr. Une visite de l'école vous sera proposée, merci de vous munir du certificat d'inscription délivré par la Mairie, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

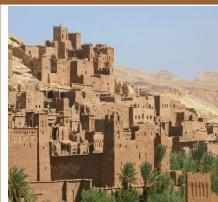
ACTUALITES diverses

Ecole Saint Pierre de Teillé - INSCRIPTIONS année 2015/2016

Inscription
à l'école

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à ec.teille.st-pierre@ec44.fr si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants. Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Vous pouvez rencontrer les élus de « Vivre Teillé Autrement » le dernier samedi de chaque mois de 10h30 à 12h à la Petite Salle. Prochaine permanence: 31 janvier 2015 et le 28 février 2015.

**DECOUVERTE DU MONDE****MAROC**

Hauts cœur du hauts Atlas

Film HD de Jean-Pierre VALENTIN

Les Hautes terres berbères fascinent par la beauté de leurs paysages, une nature puissante, des vallées habitées et des nomades isolés. Je parcours ces espaces depuis 20 ans et y retrouve des amis chers. Aujourd'hui la montagne se transforme : des routes bitumées et l'électricité atteignent les hammeaux et bousculent le quotidien. Néanmoins, l'art de vivre, le cérémonial du thé, la transhumance et l'activité muletière perdurent. Les constructions sont somptueuses, simples habitations en terre, greniers ou raids et des architectes nous livrent les secret des ces bâtisses... pour accéder à ces milieux attachants, une porte prestigieuse, Marrakech et sa place Jema el Fna.

Rendez-vous **le lundi 16 février**

Cinéma Eden d'Ancenis 14h30, 17h00 ou 20h30

5 €adulte et 3 €pour les jeunes de -16 ans

Abonnement / 7 séances : 25 €adultes et 12 €jeunes



A.L.SH 3/10 ans du Sivom de Riaillé
VACANCES d'Hiver, 2 lieux d'accueils :
Joué Sur Erdre et Teillé

Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs des vacances d'Hiver (du 09 au 20 février) sont disponibles. Vous pouvez les retirer aux accueils périscolaires et mairies de votre commune ainsi qu'à la Maison des Services à Riaillé ou si vous avez internet : www.maison-services-riaille.com

Les horaires de permanence d'accueil et d'information du Relais Assistantes Maternelles changent au 1^{er} février 2015 :

1er lundi du mois Joué sur Erdre (L'Escapade) 9h15 - 12h00

2ème lundi du mois Pannecé (salle des Loisirs) 9h15 - 12h00

3ème lundi du mois Teillé (Esp. Enf. Jen.) 9h15 - 12h00

4ème lundi du mois Trans sur Erdre (Ch. Du Puits Derouin) 9h00 - 12h00

Le mardi 13h30 - 18h00 et de 18h00 - 19h30 sur RDV à Riaillé (L'orange Bleue)

Le jeudi à Riaillé de 13h30 - 18h00

Le vendredi à Riaillé 9h00 - 12h00

RAM du SIVOM du Canton de Riaillé L'Orange Bleue - Rue des Lilas - 44440 RIAILLE - 02 40 80 77 16



Le réseau baby-sitting du secteur de Riaillé organise une formation pour les baby-sitters, ouverte aux jeunes à partir de 15 ans.

Si vous êtes intéressé(e) par ce réseau vous pouvez vous inscrire à la formation qui aura lieu le lundi 16 février de 14h à 17h30 à la Maison de Services. Pour toute inscription, contactez la Maison de Service aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 14h à 18h.

Maison de Services au Public - SIVOM du secteur de Riaillé « Relais Services Publics »

Tel : 02-40-97-35-23 – Fax : 02-40-97-04-26

E-mail : accueil@maison-services-riaille.com

Site Internet : www.maison-services-riaille.com

ACTUALITES diverses

n° 844

Février 2015

L'Unité Locale du Pays d'Ancenis, ouvre une permanence d'écoute des personnes en situation de grande précarité



Salle de la Poste - 44440 PANNECE
Le 1^{er} samedi de chaque mois
de 10 h à 12 h - (sauf en août)



Dates 2015 : 7 février – 7 mars – 4 avril – 2 mai – 6 juin –
4 juillet - 5 septembre - 3 octobre – 7 novembre – 5 décembre

Sur présentation d'un document émanant soit d'un assistant social, soit du CCAS de votre commune nous venons en aide en proposant : des produits d'hygiène corporelle et domestique (avec une faible participation)
Venez nous rencontrer et passer un moment d'échange avec des bénévoles Croix Rouge formés à l'accueil et à l'écoute.

En dehors de nos permanences, vous pouvez nous contacter à la délégation locale d'Ancenis : **Tél 02 40 83 39 99 le lundi de 14 h à 18 h. 524, rue Urien 44150 – ANCENIS**



croix-rouge française

Vie associative Teilléenne

« But when ? » (ou « La Caissière disparue en plein milieu d'un client »)
Création 2014 de New Rancard

Jacky n'aime personne, Margaux aime tout le monde, et tous les deux sont terriblement seuls... Bien sûr il y a les copains du foot ou les collègues caissières à IntercarchU... Mais les soirées sont longues entre papa et maman quand on a trente ans... Heureusement la fée Beutwenn veille sur la libido des jeunes campagnards !

Pour ceux qui auraient raté les représentations de 2014 ou ceux qui voudraient revoir ce road-movie hilarant, où « gentils » et « pas-méchants » se livrent une bataille sans merci !

Samedi 21 février à 21h, et Dimanche 22 à 16h30

Tout public > 6 ans – Entrée 7,5 €, Réduit 5,5 €, moins de 14 ans 3 €

Réservations resa.nr@wanadoo.fr ou 07 86 85 47 87



Amicale des Retraités

Vie du Club : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 14 H,
Nous avons fêté le 18 décembre, les anniversaires
de Marie Louise Cheveau et de Madeleine Bliguet.

Marche : vendredi 6 Janvier aux Touches, le 13
février à Pannecé, et le 20 février à Couffé, heure
de rassemblement à 14 H,

Concours de belote : samedi 7 mars à la salle
polyvalente de TEILLE

Portes Ouvertes de l'école Saint Pierre.

Le samedi 24 janvier l'école Saint Pierre vous ouvre ses portes de 9h00 à 12h00.

A cette occasion, vous pourrez rencontrer l'équipe enseignante et découvrir les classes, ainsi que la vie de l'école.

Vous pourrez librement découvrir chaque classe, qui présentera sa vie, ses activités...

Avant de clôturer cette porte ouverte par un vin d'honneur... **Venez nombreux. Entrée libre**



A Teillé le **samedi 14 mars 2015**
organisé par la société des chasseurs de Teillé

« Humoriste , Ginette la reine des boulettes »

Réservation au 02.40.97.23.18 ou 06.20.64.56.23 ou 06.80.12.24.36



Nouveau à Teillé

Dans votre commune de Teillé et dans tout le canton de Riaillé et d'Ancenis, Méo ~ Photos propose des séances de photographie familiale à domicile : couple, mariage, grossesse, naissance, enfant, ou famille au complet... Tout évènement au sein de la famille gagne à être immortalisé !

Par passion des jolis instants à fixer, des détails et de la spontanéité ; par goût du contact humain, cette photographe autodidacte vous permet d'être vous-même devant l'objectif, pour un souvenir personnel, intime.

Toute demande de renseignement est accueillie avec le sourire, chaque devis est gratuit et adapté au plus près de ce que vous recherchez. Par e-mail : contact@meophotos.fr, par téléphone : **06.52.77.69.51.**



Rendez-vous sur le site internet www.meophotos.fr pour découvrir son travail. Vous pouvez aussi retrouver Méo sur son blog : meophotos.blogspot.com, ainsi que sur Facebook, Twitter et Pinterest. A bientôt !



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde

Pharmacie :



Permanences à l'extérieur de la pharmacie

Gardes infirmières :



RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



Taxi :



BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23 Pour motif médical 24h/24h

Vétérinaire :



Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

REMERCIEMENTS

La famille Gautier, très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitiés qui leur ont été témoignées lors des obsèques de **Monsieur Joseph GAUTIER** de Pannecé, remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, par leur présence, cartes et fleurs. Marie-José et Gérard.

PETITES ANNONCES



SCEA Placier Productions recrute saisonniers pour la [cueillette du muguet](#) vers le 18/04/2015 pour les sites de Mauves sur Loire et le Loroux Bottreau. Journées de recrutement le 9 et 27 février, le 6 mars de 9h00 à 12h et de 14h à 17h . Aussi le 12 et 28 février de 9h00 à 12h00

Au 120 Route de Beau Soleil - 44470 Mauves sur Loire au 02.40.25.57.36

Documents à présenter : pièces d'identité, carte vitale, CV, certificat de séjour et autorisation de travail pour les étrangers.

Loue à Teillé centre bourg T2 avec garage libre au 1er mars - 02.40.97.23.31

A vendre bois chêne sec (bûche) coupé en 25 ou 50 - 06.29.80.24.22

A louer maison T3 le bourg, petit jardin et garagelibre au 15 janvier 2015 - 02.40.97.70.68

Vend poêle à bois longueur de coupe 50 cm - 02.40.97.76.25 (aux heures de repas)

Vend voiture MG - 2002 - bon état - contrôle OK - Tél : 09.66.92.09.17

Prochaine Parution : 22/02/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairiedeteille@orange.fr avant le 15/02/15.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairiedeteille@orange.fr

Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé

CONSEIL MUNICIPAL du 13 janvier 2015

L'an 2015, le 13 janvier à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Christophe LEBRETON, Réda BEN KEBIL, Mmes Marie-Laure AREZKI, Adjoints. Mmes Nathalie GENEIX, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE, Angélique DELANOU, Lydia BEATRIX, MM. Bertrand DABO, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY. Arnaud PAGEAUD arrive à 9h05.

Absents excusés : M. Christian PRIOU, Mmes Catherine ROUIL donne procuration à A. GHUIHARD, Isabelle HARDY donne procuration à Réda BEN KEBIL

Secrétaire de séance : Mme Christelle JAUNASSE

Les comptes rendus des séances du 12 novembre et 02 décembre 2014 sont approuvés. M. ETIE Fabrice prend la parole pour préciser qu'il ne signera pas les comptes rendus car il estime que les interventions de la minorité ne sont pas restituées.

AUTORISATION POURSUITE DES PAIEMENTS AVANT VOTE DU BUDGET

Le Maire est autorisé à l'unanimité à poursuivre le paiement des factures d'investissement, dans la limite de 25 % des dépenses réalisées au cours de l'année 2014.

DEMANDE SUBVENTION DETR

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide de l'Etat, pour rénovation de la salle d'activités et d'une classe de l'école J. Demy, au taux de 35 % sur le montant des travaux prévus s'élevant environ à 43 350 €

TARIFICATION DES SALLES

L'augmentation des tarifs proposée est en moyenne autour de 5-10%. Le conseil demande de rendre la salle propre et de vérifier les extérieurs afin de diminuer le temps de travail pour les agents en charge du nettoyage. Il est proposé qu'une caution ménage soit demandé à chaque association par an. La salle doit être rendue propre à chaque utilisation. Le tableau des nouveaux tarifs est validé à l'unanimité. Il est rappelé la capacité maximale de la salle polyvalente dans des conditions de sécurité respectées: 500 debout et 300 assises. Si un temps de nettoyage supérieur à la durée normale est nécessaire, ce temps pourra être facturé.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement, à la COMPA il a été demandé une dernière fois à la commune de préparer le budget.

CA 2014	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Fonctionnement	31 021,03 €	42 791,43 €	11 770,40 €
Investissement	52 478,43 €	43 426,77 €	-9 051,66 €
Résultat exercice 2014	83 499,46 €	86 218,20 €	2 718,74 €
Report 2013		18 219,45 €	18 219,45 €
TOTAL	83 499,46 €	104 437,65 €	20 938,19 €
Restes à réaliser			0,00 €
TOTAL CUMULE	83 499,46 €	104 437,65 €	20 938,19 €

BP 2015	depenses	recettes
Fonctionnement	40169	40169
Investissement	1218204	1218204

Le budget 2015 sera plus important en investissement avec le commencement de la réfaction des réseaux d'eau usée et de la construction de la nouvelle station d'épuration. Des subventions par le contrat de territoire et l'agence de l'eau sont prévues. La Compa reprend totalement la gestion de ces dossiers.

Il est indiqué une hausse de 0.8% en 2015 des tarifs sur le contrat d'affermage avec la Nantaise des eaux.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Une clé de répartition des subventions a été proposée favorisant les jeunes sportifs:

Associations sportives

Les clubs accueillant des jeunes licenciés de moins de 18 ans au 1er janvier de l'année, œuvrant pour la formation en direction des jeunes, bénéficieraient d'une subvention d'un montant de 15 euros par jeune.

Association culturelle

Les associations culturelles pourraient bénéficier d'une subvention d'un montant forfaitaire sous réserve de l'existence d'une animation en direction des jeunes.

Le Conseil reste attentif aux événements ponctuels. Toute association pourrait bénéficier d'une subvention sous réserve de la présentation d'un évènement exceptionnel.

M. ETIE Fabrice indique que les adultes encadrants ne sont pas valorisés. Il ajoute également que les subventions pour les clubs sportifs baissaient de manière significative. Il cite le FCTML qui possède une grosse équipe senior et se pose la question de valoriser uniquement les jeunes. Mme BEATRIX Lydia estime qu'il y a un manque à gagner. M. TESTARD Joseph indique l'apport des salles mises à disposition gratuitement. MM. BEN KEBIL Réda et OUAIRY Michel estiment que les encadrants de jeunes devraient être valorisés.

Le Conseil accepte les modalités de répartition pour les associations culturelles.

Le conseil demande à la commission finances de se réunir et de statuer sur de nouvelles propositions.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil étudie dans les grandes lignes les charges à caractère général en 2014 pour prévoir celles de 2015.

Charges à caractère général	2014		2015
	PREVU	REALISE	PREVU
	350 891	324 698	352 300

ENFOUSSEMENT RESEAU TELEPHONIQUE ZONE ARTISANALE

A l'occasion du renforcement du réseau électrique précédemment décidé dans la zone artisanale, il est envisagé de procéder à l'enfouissement des réseaux téléphoniques. La commune sollicite le Sydéra pour réaliser les travaux pour un montant estimé de 11 625,60 €TTC. Accepté à l'unanimité.

COMPÀ

- La Compa accorde un fonds de concours de 10 000 €pour la réalisation d'un parcours de santé au plan d'eau sur une base éligible de 21 648 €HT.
- La dotation de solidarité intercommunale est répartie entre les différentes communes. La commune a bénéficié de 129 000 €en 2014. Elle touchera 138 638 €en 2015.
- La compétence urbanisme est reprise par la Compa pour 27 communes nécessitant 3 nouvelles embauches. Le fonctionnement du service est estimé à 200 000 €

L'attribution par l'Etat du Fonds de Péréquation Départemental des Taxes Additionnelles aux Droits d'enregistrement et de Publicité Foncière à Teillé était de 54 951 €en 2013. Il est de 51 415 €pour 2014.

VENTE TERRAIN

Le Conseil accepte à l'unanimité de vendre 250 m² de terrain constructible à 7.50€le m² à La Guibretière à M. RICHARD pour une somme de 1 875 €

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

- M. BEN KEBIL Réda informe que des groupes de travail se mettent en place pour la réalisation du Teillé Actualité, du Teille Panorama et du site internet.
- M. LEBRETON Christophe fait part d'une rencontre avec le groupe de travail de l' « Outil en main » le 27 février à 20 h à la salle Polyvalente. Un représentant national sera présent pour des explications. Une recherche a été effectuée sur les acteurs locaux potentiels.
- Le calendrier des subventions Compa est passé de 2 à 4 sessions. Les manifestations concernées doivent être de dimension intercommunale pour être étudiées.

COURRIERS DIVERS

- Le dernier recensement indique une population de 1808 habitants Teillé.
- La posture Vigipirate est désormais permanente. La préfecture demande une vigilance maintenue dans les lieux à risque.
- Un courrier des riverains du lotissement de l'Espérance est lu à propos de leur inquiétude sur le projet de voirie. Une réponse a été faite précisant que le cabinet Arrondel présenterait bientôt des propositions qui seront étudiées avec les riverains.

QUESTIONS DIVERSES - M. SQUELARD Jérôme fait part d'une requête du FCMTL. Une flaue de pluie stagne devant les vestiaires. Un arbuste dans la ruelle de l'école J. Demy a besoin d'être coupé.

La séance est levée à 22h23

Fixation des tarifs 2015

Le Conseil municipal, décide l'application de ces nouveaux tarifs à compter du 14 janvier 2015,

Locaux	Associations communales	Habitants Teillé	Habitants, associations hors commune
SALLE POLYVALENTE			
Location jusqu'à 22 h	100 €	180 €	280 €
Location jusqu'à 3 h	180 €	340 €	530 €
Expo - AG - Vin d'honneur	60 €	100 €	165 €
1 utilisation gratuite pour les AG Asso. Communales			
Sépulture		50 €	
Sonorisation	50 €	50 €	50 €
CAUTIONS			
Salle	700 €	700 €	700 €
Ménage	100 €	100 €	100 €
Sonorisation	350€	350 €	350€
SALLE D'ACTIVITES			
Vin d'honneur mariages	-----	60 €	110 €
CUISINE			
	50 €	90€	130 €
SALLE RESTAURANT SCOLAIRE			
AG - Vin d'honneur	2 utilisations gratuites par an pour AG	60 €	
Repas, buffet	70 €	110 €	
CAUTION	320 €	320 €	
PETITE SALLE			
Réunions	Gratuit	Gratuit	30 €
Repas, buffet	60 €	60 €	90 €
Sépulture		20 €	
GUINGUETTE			
Journée complète	Gratuit	50 €	70 €
Soirée	Gratuit	40 €	60 €

THEATRE		
Répétition des associations et compagnies hors commune		60 €
Représentation pour les associations et les compagnies communales		115 €
Représentation pour les associations et les compagnies hors commune		205 €
Assemblée générale, conférence, séminaire		60 €

BIBLIOTHEQUE

Inscription individuelle	5 €
Inscription d'une famille	8 €

LOCATION TABLES ET BANCS

Table, banc (Association communale)	Gratuit
Table (particulier commune)	1 €
Banc (particulier commune)	0,50 €
Table (hors commune)	1,50 €
Banc (hors commune)	0,75 €

TIRAGE PHOTOCOPIES (Associations communales)

Format A4	0,03 €	0,20 €
Format A4 recto-verso ou format A3	0,06 €	0,30 €
Format A3 recto-verso	0,12 €	0,40 €

CONCESSIONS CIMETIERE

Terrain 2 m ² pour 15 ans	125 €
Terrain 2 m ² pour 30 ans	250 €
Case columbarium pour 15 ans	250 €
Case columbarium pour 30 ans	500 €
Enfants	Gratuit

(Particuliers)

Format A4	0,20 €	0,30 €
Format A4 recto-verso ou A3	0,40 €	0,50 €
Format A3 recto-verso	0,60 €	0,70 €